

# Le Thoirzan info



Numéro 24 (2020)



Bulletin d'informations de la Commune de Thoiry



## SOMMAIRE

### Comité de Rédaction

Thierry TOURNIER

Franck FERET

Hélène BARDON

Muriel COURDENT

Philippe MARIN

Yveline ALLELY

Avec l'aimable participation de Monique DACQUIN pour la rubrique « C'était hier à Thoiry »

### Mise en page

Agnès MOLLARD

### Impression

GAP EDITIONS

|   | N° PAGE  |
|---|----------|
| <i>Le mot du Maire</i>                    | 3        |
| <i>Présentation du conseil</i>            | 4 et 5   |
| <i>Budget 2020</i>                        | 6        |
| <i>Travaux et Projets dans la Commune</i> | 7 et 8   |
| <i>La fibre</i>                           | 9 et 10  |
| <i>Intercommunalité</i>                   | 11       |
| <i>Vie de la Commune</i>                  | 12 à 17  |
| <i>C'était hier à Thoiry</i>              | 18 et 19 |
| <i>Le coin découverte</i>                 | 20       |
| <i>Le coin culture</i>                    | 21       |
| <i>Le temps à Thoiry en 2020</i>          | 22       |
| <i>Etat Civil</i>                         | 23       |
| <i>A votre service</i>                    | 24       |



Chers concitoyens et chers amis,

C'est dans un contexte exceptionnel, que le 15 mars dernier, vous avez donné votre confiance à la nouvelle équipe municipale que j'ai eue le plaisir de conduire.

Le 25 mai le nouveau conseil municipal m'a élu maire de Thoiry. C'est pour moi une joie et un honneur de porter cette responsabilité et de représenter notre commune au quotidien et au sein de toutes les intercommunalités dont nous faisons partie.

Aujourd'hui, ce n'est pas pour moi l'aboutissement d'un parcours mais la poursuite d'une belle aventure. Une aventure qui a débuté en 2001 grâce à Jérôme ESQUEVIN qui m'a accordé sa confiance comme conseiller municipal sur un mandat puis en tant qu'un de ses adjoints sur les 2 mandats suivants.

Nous avons travaillé ensemble pendant 19 ans et j'ai pu apprécier ses qualités dans les rapports humains, son sens de l'intérêt général ainsi que sa préoccupation du mieux vivre ensemble. Je continuerai à défendre ces valeurs dans le même état d'esprit.

Merci Jérôme pour toutes ces années au service de notre collectivité.

Les élections municipales de mars 2020 resteront dans les annales car entre les deux dates ci-dessus, nous avons été comme tant d'êtres humains dans le monde appelés à rester chez nous ou soumis à des restrictions de déplacement. De ce fait, nous n'avons pas pu installer le nouveau conseil municipal ce qui a eu pour conséquence le report de l'élection du Maire.

C'est donc l'ancienne équipe municipale dirigée par Jérôme qui est restée mobilisée en assurant la distribution de masques remis par Grand Chambéry puis par la région Auvergne-Rhône-Alpes pendant la période de confinement du 17 mars au 11 mai 2020. Je profite de ce message pour remercier les membres du CCAS qui nous ont montré un beau symbole de solidarité, en assurant un suivi téléphonique et en ravitaillant des personnes isolées et vulnérables de la commune. Cette mobilisation de tous nous a permis de conserver ce lien social si précieux pour les Thoirzans.

Durant la période de déconfinement, à partir du 14 mai, les écoles ont pu accueillir les enfants. La commune a accompagné cette ouverture avec des services périscolaires adaptés. Nous avons également été particulièrement vigilants sur l'entretien et la désinfection des locaux. Un grand merci aux enseignants et aux agents municipaux.

Je suis convaincu que cette nouvelle équipe municipale renouvelée à 72%, volontairement paritaire, sera à la hauteur pour gérer au mieux notre commune. Elle est maintenant en place et prête à mettre en œuvre le programme présenté lors de la campagne.

Vous découvrirez dans ce bulletin la composition des délégués pour toutes les structures communales et intercommunales afin de pouvoir vous rapprocher de vos élus en cas de besoin.

Soutenu par cette nouvelle équipe enthousiaste et soudée, représentative de tous nos hameaux et de la population, je vous renouvelle mes engagements de campagne : je m'engage à servir notre beau village de Thoiry avec sincérité et efficacité, dans l'écoute et le respect de tous ses habitants durant les six années qui s'annoncent. A notre tour, nous allons apporter nos pierres à l'édifice, comme d'autres l'ont fait avant nous et comme d'autres le feront après nous. Notre ambition est de travailler dans la continuité de ce qui a été mis en œuvre dans les mandats précédents dans un climat de tolérance, d'écoute et de sérénité, en y apportant le zeste et l'enthousiasme de cette nouvelle équipe.

Concernant la situation actuelle, plus que jamais, nous devons rester vigilants face au virus : les gestes barrières et mesures d'hygiène doivent être appliqués. Chacun d'entre nous doit être acteur de sa santé, pour se protéger et protéger les autres.

Seul ce sens des responsabilités nous permettra de sortir de cette crise sanitaire sans précédent, crise qui nous a contraints cette année à annuler, et nous en sommes très tristes, le traditionnel repas des aînés et la cérémonie de l'armistice de 1918.

Toute l'équipe municipale reste à votre disposition, et pour ma part, je vous souhaite une bonne lecture à toutes et tous.

Avec mes sentiments dévoués.

**Le Maire, Thierry Tournier**



**Thierry TOURNIER**  
**MAIRE**

*Conseil communautaire de Grand Chambéry*

*Membre du bureau de Grand Chambéry*

*Commission locale d'évaluation des charges transférées de Chambéry Métropole (SICAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Leysse)*

*SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de gestion de la gendarmerie)*

*CCAS (Centre Communal des Actions Sociales)*

*CCID (Commission Communale des Impôts Directs)*

*SEML Funéraire*



**Philippe MARIN**

*1er Adjoint en charge des Travaux et de l'Urbanisme*

*Commission des finances / des travaux / de l'urbanisme / communication (rédaction du bulletin municipal - gestion du site internet) / plan communal de sauvegarde.*

*Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement de Grand Chambéry*

*SDIS (réfèrent au Service Départemental d'Incendie et de Secours)*

*Commission Habitat et gens du voyage / Urbanisme*



**Agnès MOLLARD**

*2me Adjoint en charge des Affaires scolaires et sociales et de la Gestion des Gîtes*

*Commission des finances / de l'urbanisme / des affaires sociales et scolaires / gestion des salles communales et des gîtes / communication (rédaction du bulletin municipal - gestion du site internet - réfèrent Dauphiné Libéré) / plan communal de sauvegarde*

*CCAS (Centre Communal des Actions Sociales)*

*SICAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Leysse)*

*Commission Déchets / Tourisme*



**Franck FERET**

*3me Adjoint en charge des Finances*

*Commission des finances / de l'urbanisme / gestion des salles communales et des gîtes / communication (rédaction du bulletin municipal) / plan communal de sauvegarde*

*CCAS (Centre Communal des Actions Sociales)*

*Commission Finances et moyens des services / Concertation citoyenne / Déchets*



*Yveline ALLELY*  
Conseillère

*Commission de l'urbanisme / de l'ARS (référénte ambroisie) / communication (rédaction du bulletin municipal)*

*Commission Concertation citoyenne / Tourisme*



*Alexis DACQUIN*  
Conseiller

*Commission des travaux / de l'urbanisme / agriculture, chasse, forêt, environnement*

*Commission Agriculture, forêt, espaces naturels et ruralité*



*Muriel COURDENT*  
Conseillère

*Commission agriculture, chasse, forêt, environnement / communication (rédaction du bulletin municipal) / plan communal de sauvegarde / Représentante défense auprès du Ministère de la défense*

*CCAS (Centre Communal des Actions Sociales)*

*Commission Economie, emploi, insertion et enseignement supérieur / Prospectif et évolution de l'institution*



*Maxime AYET*  
Conseiller

*Commission des finances / des travaux / de l'urbanisme / agriculture, chasse, forêt, environnement / plan communal de sauvegarde / garant des coupes affouagères*

*Commission Grands équipements et relations avec les clubs sportifs / Agriculture, forêt, espaces naturels et ruralité*



*Hélène BARDON*  
Conseillère

*Commission des travaux / de l'urbanisme / des affaires sociales et scolaires / gestion des gîtes / communication (rédaction du bulletin municipal) / plan communal de sauvegarde*

*Commission Economie, emploi, insertion et enseignement supérieur / Renouvellement urbain et politique de la ville / Mobilité / Bâtiments, patrimoine, voiries et infrastructures*



*Patrice ENSARGUET*  
Conseiller

*Commission des travaux / agriculture, chasse, forêt, environnement / gestion des gîtes / garant des coupes affouagères*

*CCAS (Centre Communal des Actions Sociales)*

*Commission Transition écologique / Déchets*



*Sophie VOIRON*  
Conseillère

*Commission des finances / des affaires sociales et scolaires / agriculture, chasse, forêt, environnement / rédaction du bulletin municipal / plan communal de sauvegarde*

*Commission Habitat et gens du voyage / Grands équipements et relations avec les clubs sportifs / Bâtiments, patrimoine, voiries et infrastructures / Mobilité / Concertation citoyenne*



Virement à la section  
investissement  
250 000 €

Charges à caractère  
général  
175 100 €

Charges de personnel  
147 700 €

Autres charges de  
gestion courante  
49 300 €

Charges Financières  
29 000 €

Divers  
39 781.92 €

Excédent 2019  
329 931,92 €

Dotations, Subventions  
et Participations  
147 700 €

Produits des services,  
domaines et ventes div.  
26 150 €

Impôts, Taxes et  
Redevances  
29 000 €

Autres  
35 300 €

Les taux d'impositions restent  
inchangés depuis 2007 et s'établis-  
sent ainsi

#### Taux d'Imposition 2020

|                   |         |
|-------------------|---------|
| Taxe d'habitation | 13.22 % |
| Foncier bâti      | 21.16 % |
| Foncier non bâti  | 91.87 % |

Dépenses de  
fonctionnement  
668 881 .92 €

Recettes de  
fonctionnement  
668 881 .92 €

### Budget Municipal 2020

929 881.92 €

Dépenses  
D'investissement  
261 000 €

Recettes  
D'investissement  
261 000 €

Remboursement  
d'emprunt  
29 000 €

Immobilisations Cor-  
porelles  
et Incorporelles  
232 000 €

Virement de la section  
fonctionnement  
250 000 €

Impôts, Taxes et  
Redevances  
11 000 €



### Réfection de voiries

Pose d'un tapis de béton bitumineux (enrobé) sur divers chemins du village.

Réalisation : été 2020

Coût : 24 600 € TTC

Subvention du Conseil Départemental : 10 275 €



Chemin des Mollards



Chemin de Les Crêts



Chemin de la Fougère

### Travaux divers

Reprise des soutènements de la route RD 21 entre la Fougère et Thorméroz.

Réalisation : automne 2020

Conseil Départemental 73



### Travaux divers (suite)

RD 206 : Col des Prés (départ Galoppaz)

Reprise des accotements et création d'une zone de parking.

Réalisation : automne 2020

Conseil Départemental 73



### Ecole

Achat de 10 ordinateurs portables pour la classe de Mylène.

Remplacement du TBI (tableau blanc interactif) par un VPI (vidéoprojecteur interactif) dans la classe de Mylène.

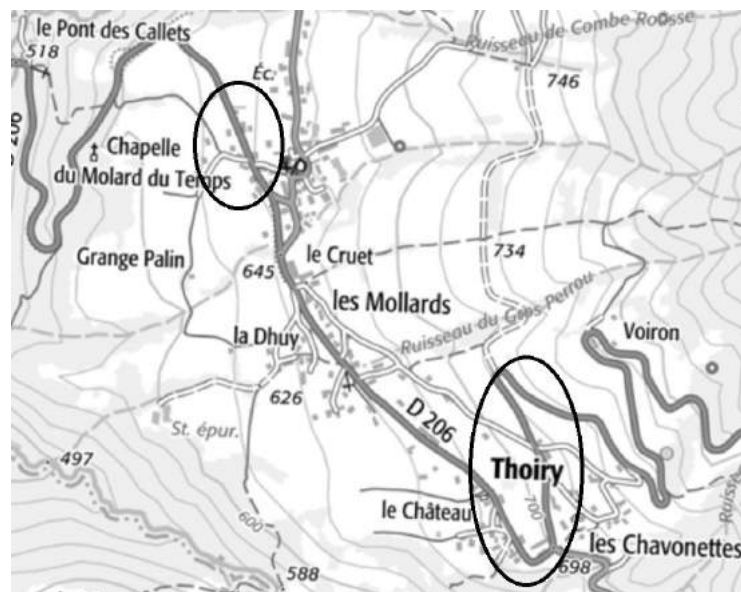
Installation de distributeurs de savon mousse dans les toilettes filles/garçons (offerts par notre nouveau fournisseur de produits d'entretien).



## Projets en cours

### Poursuite de la sécurisation de la RD 206

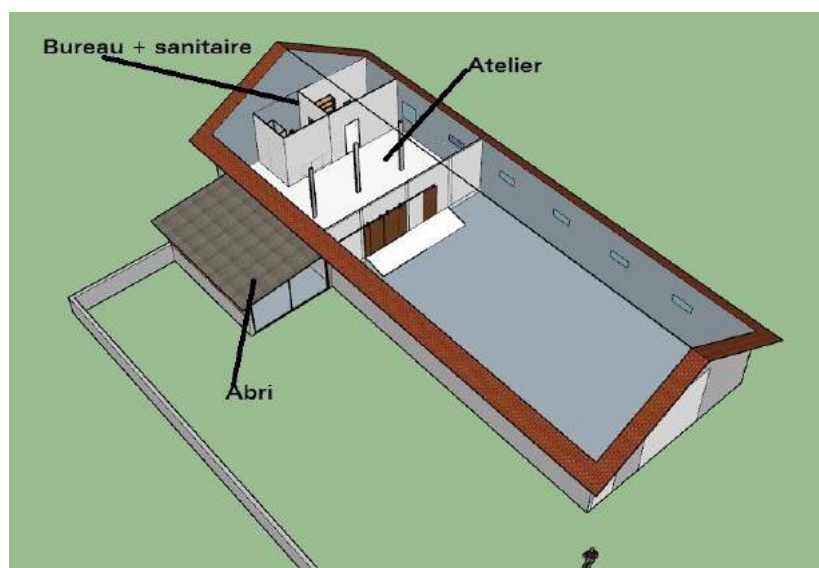
Le conseil municipal a décidé de poursuivre la sécurisation de la RD206 afin de réduire la vitesse, de sécuriser l'accès aux bus à l'arrêt "Chavonnettes" et de faciliter le cheminement piétonnier. Deux secteurs (entrée bas du village et les Chavonnettes) vont faire l'objet de travaux dans les 2 ou 3 prochaines années. Afin de nous accompagner dans ce projet, un maître d'œuvre a été désigné, il s'agit de l'entreprise EMOAA. Les études viennent de débuter fin novembre.



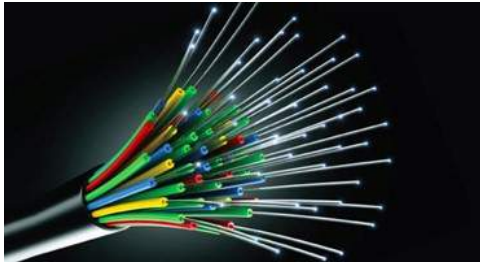
### Restructuration du Hangar Communal

Le conseil a également décidé la création d'un espace "Atelier" mieux chauffé et le réaménagement du bureau et sanitaires du personnel, ainsi que la création d'un abri extérieur.

Ces travaux nécessitant un permis de construire, une architecte, Fabienne MULLER, a donc été mandatée. Elle réalisera le permis de construire ainsi que les plans pour la consultation des entreprises.







## LA FIBRE ARRIVE



En 2018 la convention FTTH (fibre jusqu'à l'abonné) Zone AMII Savoie était signée, elle comprend le raccordement de 100 000 locaux sur 42 communes de Grand-Chambéry, Grand-Lac et Albertville pour fin 2022. Notre commune fait partie de ce premier programme pour la Savoie.

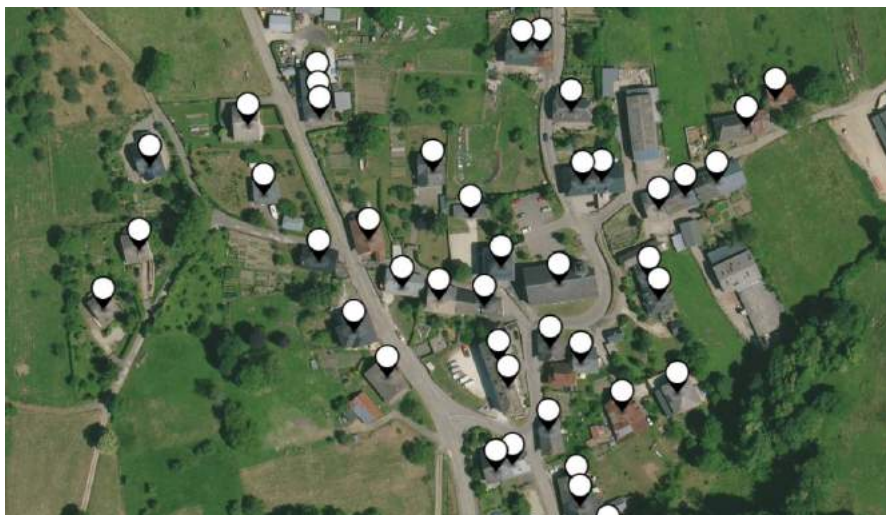
**La fibre sert à quoi ?** La fibre optique est capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur plusieurs centaines, milliers, de kilomètres. Cette technologie répond aux besoins sans cesse croissants en débits des particuliers et des entreprises.

**Qui sera raccordé ?** Tous les logements et entreprises actuellement raccordés au réseau historique France Telecom seront raccordés. Certains locaux sont dits raccordables sur demande, il s'agit de locaux très éloignés d'un point de branchement et pour lequel l'opérateur dispose d'un délai supplémentaire pour effectuer le raccordement une fois la demande faite par le local.

**Quels opérateurs ?** Orange est en charge de construire l'infrastructure FTTH de la commune, mais chacun sera libre de souscrire un abonnement fibre auprès de l'opérateur commercial de son choix ( Bouygues – Sfr – Orange ou Free).

**Où en est-on ?** En 2020, Orange qui est l'opérateur en charge du déploiement FTTH chez nous, a débuté les premières études.

>> Le relevé de boîtes aux lettres, repérage géographique de chaque local (logement ou entreprise), en adéquation avec l'adressage réalisé récemment. Il est important que chaque logement est son numéro de posé.

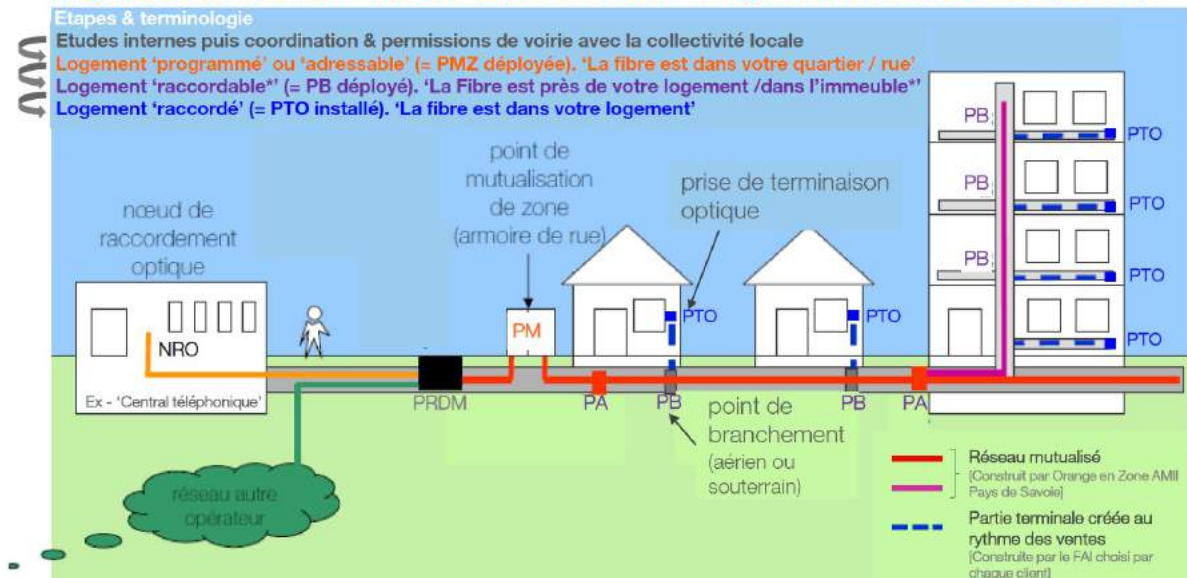


>> La phase avant-projet simplifiée, afin de définir les parcours de raccordement de la fibre optique, l'emplacement de l'armoire de desserte du village.

>> La phase avant-projet détaillée est en cours, elle consiste à vérifier la disponibilité des réseaux souterrains ou aériens. Elle donne lieu à des repérages sur le réseau opérateur existant sur notre commune.

>> La phase travaux, la partie transport entre le Nœud de Raccordement Optique (NRO) et le point de mutualisation (PM) qui desservira la commune.

## Déploiement d'un réseau fibre en Zone Moyennement Dense (ZMD)



Une première étape importante en 2020 : en septembre des travaux d'enfouissement de fourreaux entre St Jean d'Arvey et le chef-lieu de Thoiry ont eu lieu sur la RD206. Cet enfouissement est primordial pour notre réseau, cela permet une sécurisation maximum du raccordement fibre optique sur le 5 km qui nous relie au NRO de St Jean d'Arvey. Plus de problème de chute d'arbre entre autres.



La pose de l'armoire qui desservira tous les habitants de notre commune a été mise en place à côté de l'armoire qui dessert le cuivre aujourd'hui. Une première phase primordiale.

Ensuite le déploiement des points de branchements optiques (PBO) sous forme de boîtiers débutera. Ces boîtiers servent à raccorder environ 6 à 12 logements. En 2021, le chef-lieu, puis ensuite les différents hameaux de la commune seront desservis. Le planning de déploiement n'est pas encore communiqué à ce jour, mais l'enjeu est de finaliser pour 2022.

La commercialisation des prises se fera suivant les conditions réglementaires précises. Ce qui implique un gel de commercialisation de 3 mois entre la mise à disposition de l'armoire PM et la mise à disposition des boîtiers BPO.

Les premiers abonnements Fibre Optique devraient voir le jour courant 2021.



**Important : nous vous recommandons d'élaguer vos arbres qui se trouveraient sur le tracé du réseau téléphonique aérien actuel afin de rendre le déploiement de la fibre plus rapide.**

## Le SICSAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Leysse)



Le SICSAL regroupe les communes de Barby, Bassens, Curienne, La Thuile, Saint Alban Leysse, Saint Jean d'Arvey, Thoiry et Verel-Pragondran. Il a été créé en 2002 pour exercer des compétences dans le domaine de l'action sociale et de l'animation socio-culturelle et sportive. Au mois de juillet dernier, après 6 ans de présidence, Jérôme ESQUEVIN est remplacé par Christophe PIERRETON (Maire de la commune de Barby).

### Les compétences du SICSAL :

#### Petite enfance

\* Contribuer à la qualité de l'accueil des enfants au domicile des assistants maternels.

\* Participer à la valorisation de la profession des assistants maternels.

#### Animation enfance

\* 4 centres de loisirs (dont 2 permanents) ouvert les mercredis et vacances scolaires, organisation de séjours, de stages sportifs, artistiques, culturel.

#### Animation jeunesse

\* Un accueil jeunes de 11 à 15 ans lors des vacances et mercredis.

\* Activités à la pause méridienne dans les collèges.

\* Partenariat avec le conseil départemental dans le cadre du Contrat Territorial Jeunesse.

#### Assistance aux personnes âgées

\* Soutien financier du service de portage de repas à domicile mis en œuvre par l'ADMR.

\* Les locaux du CPAS de St Alban Leysse mis à disposition par le SICSAL et le Conseil Départemental.

#### Ecole de musique intercommunale

\* Participation au fonctionnement et à l'enseignement de la musique pour les habitants du canton.

#### Actions Intercommunales en faveur des activités physiques et sportives

\* Soutien financier et prêt de véhicule à des associations sportives et culturelles.

#### Actions intercommunales en faveur du patrimoine rural

\* Le syndicat participe à l'aménagement des itinéraires de découverte et de mise en valeur du patrimoine rural (exemple : réalisation d'un pont suspendu au trou de l'enfer).

\* Le Sical propose des livrets de découverte des espaces patrimoniaux lors de ballades familiales.

#### Actions intercommunales en faveur du patrimoine rural

\* Partenariat sur les chantiers jeunes avec les communes

Coordonnées du SICSAL : 120 avenue de la mairie - 73230 Saint Alban Leysse / ☎ 04 79 70 76 01 / adg@sical.fr

## Quoi de neuf au Parc Naturel Régional du massif des Bauges ? 25 ans de service et une nouvelle Charte !

Le 7 décembre 2020 le parc fêtera ses 25 ans. Reprenons un peu le début de l'aventure.

Dès la création du parc en 1995, la commune de Thoiry a fait le choix d'y adhérer. Elle fait donc partie des 67 communes qui composent aujourd'hui le PNR du massif des Bauges (46 communes en Savoie, 21 en Haute-Savoie) auxquelles s'ajoutent les intercommunalités du territoire ainsi que les 6 Villes-Portes dont fait partie Chambéry.

La Charte est le document de référence qui donne les grandes orientations du projet de territoire. Elle est écrite pour 15 ans. En 2019, la seconde Charte est arrivée à son terme.

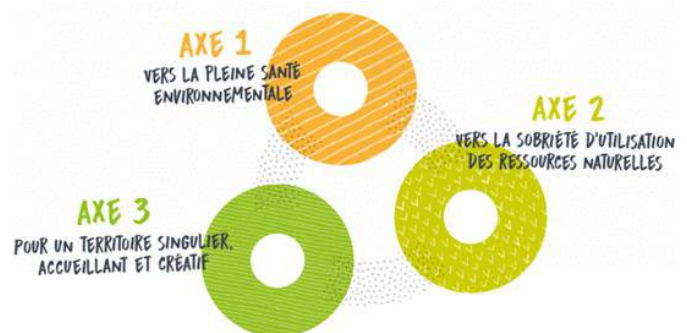
Après concertation auprès des habitants du parc, la troisième Charte est en cours d'écriture. Elle doit mettre en valeur les nouveaux enjeux qui sont ressortis au travers des trois axes figurés ci-contre.

**Bonne chance aux nouvelles équipes en place dans la préservation de notre territoire !**

*La vocation du PNR est de :*

- protéger, valoriser le patrimoine (naturel, paysager et culturel),
- assurer un développement économique, social et environnemental harmonieux sur son territoire.

*Bref il participe à préserver notre cadre de vie tant apprécié de nous tous !*



*Et le label Géoparc ?*

*Depuis 2011, le massif des Bauges est labellisé*

*Géoparc mondial de l'Unesco. Ce massif est donc reconnu comme un territoire géologique exceptionnel.*



*Le comité syndical qui gère le PNR est composé d'élus. Depuis les dernières élections les représentants pour Thoiry sont Yveline ALLELY (titulaire) et Patrice ENSARGUET (suppléant).*

*En septembre, ce comité syndical a reconduit son président, Monsieur Philippe GAMEN, et élu 6 nouveaux vice-présidents.*

## NOS JEUNES ONT DU TALENT

### Distinction pour une jeune fille de Thoiry

Le concours avait commencé le 16 novembre 2019 à Aiguebelle : **Les "Mademoiselles des Pays de Savoie"** et Louane Courdent, du chef-lieu de Thoiry avait tenté sa chance, en même temps que 6 autres savoyardes. Louane, 17 ans, en classe de Terminale, ayant toujours pratiqué la gymnastique et ses compétitions, voulait savoir si elle pouvait briller aussi dans un concours de beauté : la première épreuve l'a menée sur la plus haute marche du concours avec le titre de "Mademoiselle Pays de Savoie 2020", parmi des concurrentes venues de Savoie.

Puis le 7 mars, le concours a lieu à Pont de Chérury en Isère, pour les "demoiselles" de toute la région Rhône-Alpes : les jeunes filles doivent effectuer 5 passages devant le jury et faire un discours de présentation avant le dernier passage. Ce jour-là, les concurrentes étaient bien plus nombreuses et Louane s'est vue attribuer le titre de "première demoiselle Rhône-Alpes 2020". La saison s'annonçait bien, mais le confinement a tout interrompu....

Ces demoiselles peuvent cependant faire des représentations dans diverses associations, les eh pads ou les clubs sportifs...



### Coralie PERRIN, une nouvelle fois Championne de Savoie

Coralie PERRIN, est une nouvelle fois montée sur la plus haute marche du podium au Championnat de Savoie en biathlon et ski de fond 2020



## Arthur BARDON, Meilleur Apprenti de France

Arthur BARDON est en formation chez les Compagnons du Tour de France depuis 2017, où il se forme au métier de charpentier. Après l'obtention de son bac professionnel en juin, Il effectue actuellement son Tour de France dans sa deuxième ville, étape incontournable de formation des Compagnons.

Il a participé au concours du **Meilleur Apprenti de France** 2019, où il obtenu la médaille d'or départementale du Jura et la médaille d'argent régionale Bourgogne Franche Comté.

En 2020, il est sélectionné pour participer aux Olympiades des Métiers, section Charpente.

Le 4 juillet, il obtient la médaille d'or régionale Bourgogne-Franche-Comté, et se qualifie ainsi aux sélections nationales fin 2020 (reportées pour cause de COVID). S'il parvient à franchir cette étape avec succès, il intégrera l'équipe de France et nous le retrouverons

alors à Shanghai 🇨🇳 en 2021 pour le concours international.



## Première publication d'un roman

*Depuis la création du monde par le dieu dragon Croc-en-Fer, les Dragons dominent les Hommes, prélèvent des taxes et enlèvent leurs jeunes filles.*

*Heureusement, la Princesse Promise a réussi à dérober le feu aux monstres ailés. Grâce à elle, l'existence des humains est devenue moins pénible. Mais cet acte d'héroïsme s'est avéré insuffisant pour que la roue tourne et que les humains dominent enfin le monde...*

**Maître Kram**, est le premier tome de la trilogie **Angélica Brise contre les Dragons**, écrit par la jeune autrice **Nolwenn Le Reste** (Minuit est son nom de plume). Depuis toute petite elle est passionnée par l'écriture et il ne lui a pas fallu plus de 6 mois pour rédiger les trois tomes, dont le premier vient de paraître aux Editions Kelach et distribué par la célèbre maison Hachette. Les deux prochains opus paraîtront courant 2021.

Ce roman de fantasy où dragons et princesses se côtoient dans un monde médiéval imaginaire pourra plaire aux jeunes lecteurs à partir de 7 ans et au-delà.

Vous pouvez commander votre exemplaire soit en mairie et même demander une dédicace, soit en librairies ou sur internet sur le site de l'éditeur <https://www.editions-kelach.com/>

Blog de Nolwenn : <https://lesecritsdeminuit.blogspot.com/>



## DIVERS

### Samedi soir, 7 mars à la salle des fêtes...

**Chut ! Chuut !** Ils arrivent, Il est là !

Est-ce un guet-apens ? NOON,... Jouez accordéons, accordez vos violons... Et c'est une magnifique ovation en direction de **Jérôme, maire de Thoiry** depuis plus de 18 ans : il vient de franchir la porte sous les applaudissements et les hurrahs d'admiration ! Il est pris au dépourvu, même Marcelle ne lui avait rien dit... Olivier a réussi à le détourner du restaurant de Curienne, en direction de la salle des fêtes toute vibrante. Jérôme a bouclé son dernier conseil municipal il y a quelques jours, son dernier budget également ; il va partir l'esprit tranquille après tant d'années consacrées à la commune et à tous ses habitants.

Au premier coup d'œil, Le "futur" ex-maire mesure l'importance de la manifestation imaginée par Ginette Coulanges et orchestrée par une équipe d'anciens élus : Pour le héros de la fête, pas de larmes, mais un mouchoir sorti discrètement quand même ! Les participants sont placés selon les catégories d'aide apportée à Jérôme :

**1ère catégorie : les élus :**

\* conseillers élus en 2014 \* conseillers élus en 2008 \* conseillers élus en 2002 \* conseillers élus en 1995 alors qu'il était 1er adjoint et "apprenti-maire"

**2ème catégorie : les salariés de la commune :** secrétaires de mairie, employé et employée communal(e) aux tâches extérieures, employées à l'école, à la cantine et à la garderie, employées aux gîtes

**3ème catégorie : les bénévoles de la bibliothèque, des actions sociales et les musiciens...**

**Dernière catégorie : les conjoints.**

Pour un repère facile un meneur de chaque équipe tenait une jolie affichette en bois au nom de sa catégorie.

La surprise et l'émotion étant passées, un copieux buffet fut offert à tous avec toutes sortes de boissons apéritives : les bénévoles avaient varié les gâteaux, quiches et canapés en tout genre. Et il fallait ensuite passer à table ! Des tables bien décorées. Le repas concocté par Julie et Stéphane a été apprécié comme d'habitude, les gâteaux aussi !

C'est à la fin du repas qu'une équipe de chanteurs et chanteuses a invité Marcelle et Jérôme à s'asseoir au pupitre d'autrefois, pour assister au chant choral de leur composition : en quelques notes, la vie de nos deux cinquantenaires a défilé en chanson, sur l'air de "Que la montagne est belle" : moment d'émotion ! Puis, ouverture de l'enveloppe cadeau.

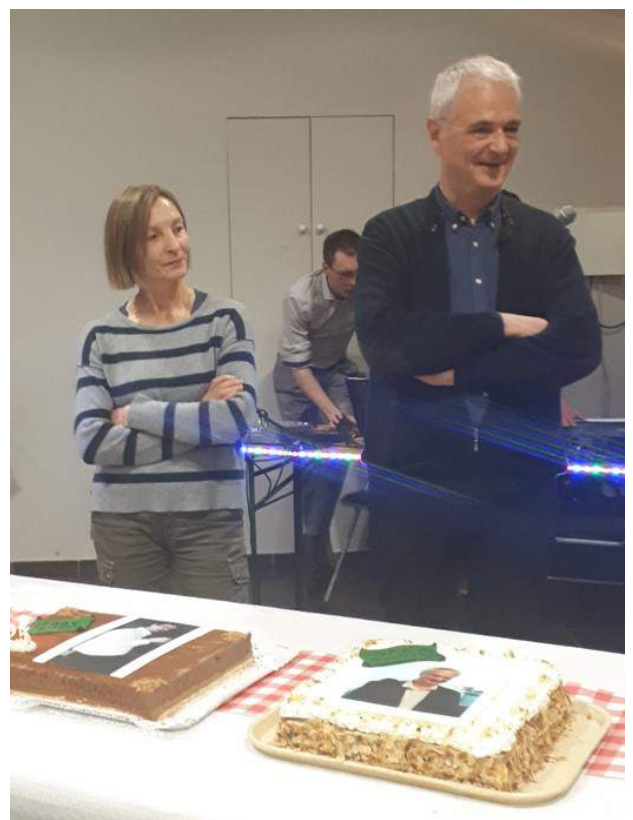
Quoi, il est déjà 1 h 30 ! On n'a même pas eu le temps d'avoir sommeil...

Jérôme, ton mandat a été long, cependant tes administrés n'ont pas trouvé le temps long, ils auraient même voulu poursuivre. Le "tout Thoiry" te souhaite une bonne retraite de maire, avant la vraie, qui ne saurait tarder. N'oublie pas les Thoirzans....

**PS :** suites de la manifestation :

La période de confinement étant survenue aussitôt, Jérôme a encore assuré les fonctions de Maire de Thoiry jusqu'au 25 mai.

**Merci Jérôme !**



## Archéologie : Appel à témoin

Un particulier de Thoiry a récemment retrouvé un souvenir d'école un peu particulier. Il s'agit d'un outil préhistorique, une hache polie, qui a été pendant longtemps conservée à l'école communale, dans une boîte qui contenait aussi des fossiles et des minéraux. Il s'agit d'une belle lame de 11 cm de longueur, dont le tranchant est assez abîmé par des éclats anciens liés à son usage ou à son long séjour dans la terre. Sa provenance exacte est malheureusement oubliée pour l'instant et on ignore si elle a été trouvée dans le village, ou pendant une excursion scolaire plus lointaine, ou encore dans d'autres circonstances ? Selon l'archéologue chambérien Pierre-Jérôme Rey



ce genre d'outil a été utilisé durant toute la période du Néolithique entre 5 000 et 2 000 avant notre ère. Au cours de cette époque marquée dans notre région par l'installation des premières communautés paysannes, les haches polies sont principalement utilisées pour le défrichage et le travail du bois, bien qu'elles puissent également servir comme arme. La roche qui la constitue présente une couleur verte et se caractérise par une grande résistance aux chocs. Elle provient probablement de la région du Mont Viso sur le versant italien des Alpes. Pour l'instant on ne connaît aucune découverte de hache polie dans l'intérieur du massif des Bauges où les vestiges du Néolithiques restent très discrets : des traces de fréquentations répétées mais ponctuelles dans la grotte de Bange, quelques pointes de flèches découvertes en altitude à La Féclaz ou à Jarsy, probablement liées à des activités de chasse. Plus près de Thoiry, on peut mentionner des indices (silex taillés et céramiques) dans la grotte à Carret à Saint-Jean-d'Arvey et sur le Mont Saint-Michel à Curienne, et enfin bien sûr les mystérieuses peintures rupestres du Trou de la Féclaz. Il serait donc très intéressant pour la connaissance du passé de notre village et des Bauges en général, de savoir si cette hache polie a une provenance locale ou non. Merci de contacter la mairie si vous gardez un souvenir d'enfance à ce sujet.

## Rentrée sous surveillance « Covid » à Thoiry

La rentrée des classes a eu lieu en prenant le plus de précautions : masques pour les enseignantes et les intervenantes : (Manou aide à la classe des Petits tous les matins et un après-midi par semaine), encadrement des enfants le matin avant l'école et le soir après la classe. Le fonctionnement a bien démarré, les enfants jouent le jeu du positionnement lors des activités dans la cour ; les deux classes se succèdent dans la cour sans se croiser dans les escaliers et sans se tenir à la rampe ni au mur : bon exercice d'équilibre, surtout pour les Petits ! 16 enfants dans la classe de Nathalie Caron dont 6 en Grande section, 3 en CP et 7 en CE1. Pour la classe des Grands, avec Mylène, on compte 15 élèves, dont 7 CE2, 5 CM1 et 3 CM2, effectif en hausse par rapport à 2019. Le grand projet de l'année 2020 était une classe expérimentale en Auvergne, mais la Covid en avait décidé autrement... Ce projet est donc reporté au printemps 2021, mais sera-t-il réalisable ? De même pour les 10 sorties piscine, programmées en mai ? Les enfants prennent les événements du bon côté et c'est le principal !





## Fête du Four à La Fougère (juillet 2020)

Effectif réduit cette année mais ambiance assurée pour la fête du four : pain cuit à point, gratins et tians de légumes, sans oublier les diots au vin rouge !

L'animation musicale était assurée par Serge Bouvier en début de soirée, puis par un interprète de chansons italiennes s'accompagnant à l'"organette" sorte de petit accordéon.

## Les Thoirzaneries : KEZAKO ?

Nous sommes un collectif de 9 familles du village et avons créé début 2019 une association : "LES THOIRZANERIES". Avec cette association, nous voulons notamment créer un lieu de vie dans le village.

Un lieu unique, chaleureux, central. Un lieu fait par les habitants, pour les habitants. Un lieu où se retrouver autour d'un atelier tricot, d'une soirée documentaire, de jeux de sociétés, ou tout simplement autour d'un café...

### Et c'est pour qui ?

Pour tout le monde, les associations, les familles, les personnes qui ont envie de faire vivre notre commune (café associatif, soirées à thème, atelier méditation, heure du conte...).

Ce lieu se veut convivial, amical, intergénérationnel mais aussi participatif ! Vous souhaitez proposer un événement ouvert à tous, ponctuel ou régulier ? Les Thoirzaneries vous facilitent la vie !

### Oui mais c'est où ?

Vous avez été près de 70 % à vous prononcer en faveur de l'ouverture d'un lieu de vie associatif au centre du village. Nos discussions avec l'équipe municipale ont porté leurs fruits et, en attendant que le projet se développe, les Thoirzaneries s'installeront au Saaloon ! (Réorganisation du lieu, déco, bar...).

### D'accord mais quand ?

En janvier 2021, la convention de location sera soumise au conseil municipal, et les Thoirzaneries pourront ensuite récupérer les clefs et s'atteler à aménager ce lieu pour le rendre chaleureux, modulable et capable d'accueillir toutes sortes d'initiatives ! Les événements devraient donc arriver avec le printemps ! (Ou même avant, si la crise sanitaire le permet...).

### Et donc, pour aller plus loin ?

Si vous souhaitez être tenus informés, si vous avez des questions ou si vous souhaitez prendre part à l'aventure :

[thoirzaneries@gmail.com](mailto:thoirzaneries@gmail.com)

06 09 91 31 77 (Sebastien Dupont)



**Et bientôt sur tous les panneaux d'affichage !!**



## 2020, une année pas comme les autres...

Le 17 mars on annonce le confinement, étape difficile pour certains malgré la chance que l'on mesure d'habiter à la montagne et dans des maisons.

Chacun est chez lui, seul ou en famille, la vie s'organise, les jardins et les garages n'auront jamais été aussi beaux et bien rangés.

Toutefois un lien existe sur le village : c'est le fromager. Et oui Lionel Carroz (la fromagerie Baujue) fait sa tournée tous les mercredis depuis des années. Mais la tournée est devenue très chargée, alors Kelly est venue en renfort.

De fait, cela est vite devenu indispensable en ces temps de limitation de sortie, pour se ravitailler de bons produits laitiers et charcutiers. Cela a été l'occasion d'une petite sortie et de rencontres possibles avec les voisins. Bref, un beau lien social en cette période inédite de confinement printanier.



Année particulière également pour certains événements comme les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ou le rassemblement au monument aux morts n'a pas pu être possible, ou alors uniquement sous certaines conditions.



8 mai 2020



11 novembre 2020

Sans oublier que n'a pas eu lieu le traditionnel repas annuel tant attendu par nos Aînés.

Une alternative a donc été trouvée par l'équipe municipale et le CCAS.

Pas moins de 82 paniers gourmands (préparés par la société FRANCONY Saveurs et Saisons) ainsi que 8 boîtes de chocolats (pour les personnes en chpad) ont été offerts pour les fêtes de fin d'année.



**Tout le monde a le grand espoir de se retrouver en 2021 !**

## Les trois mairies de Thoiry

Depuis deux siècles, la mairie de Thoiry a occupé successivement trois bâtiments différents.

La première mairie connue était installée, avant l'annexion de la Savoie à la France, dans ce qu'on appelait la vieille cure. C'était un très ancien bâtiment étiré en longueur et situé en avant de la salle des fêtes actuelle. Il abritait aussi les écoles de filles et de garçons qui avaient été fondées vers 1825 par le Curé Angelloz. La vieille cure était en mauvais état : elle avait un toit en chaume qui laissait passer la pluie et, à l'intérieur, les planchers étaient pourris. À côté se trouvait un petit local qui servait d'écurie et de grange. La vieille cure appartenait à la paroisse et la commune payait au curé pour son utilisation scolaire 20 Livres par an et 10 Livres pour la mairie. La commune était de plus en plus réticente pour payer car le bâtiment était très délabré. La vieille cure sera détruite en 1889 lors de la construction de la nouvelle école de filles (devenue depuis la salle des fêtes).

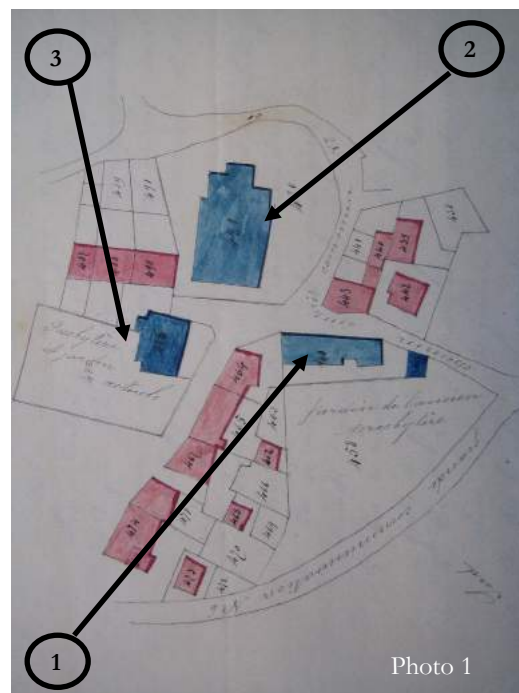
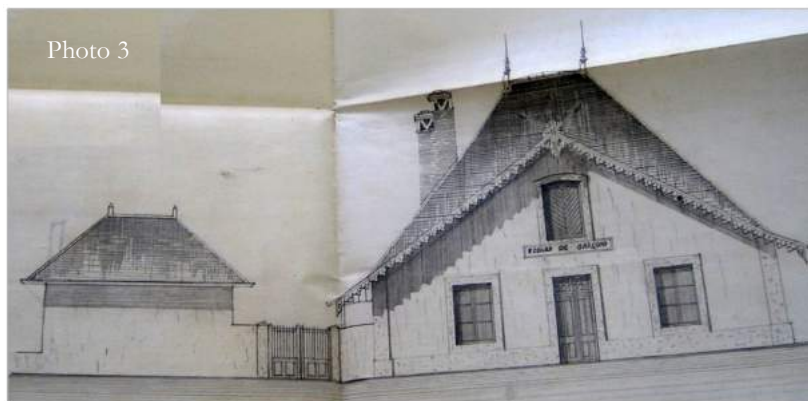


Photo 1 : Plan du chef-lieu vers 1890 avec la vieille cure (1), l'église (2) et le presbytère (3) // Collection Département de la Savoie, Archives départementales, 2O 2867

À partir de 1860, la commune cherche à installer son école dans un local plus convenable. À cette époque, écoles et mairie occupent souvent le même bâtiment. Plusieurs emplacements sont envisagés : d'abord, en 1865, le pré de la serve, en face de la vieille cure, puis, en 1870, le terrain Fromaget proche de l'église. Finalement, on profite du départ de l'ancien maire Bernardin Chevallay pour acheter en 1876 sa propriété sur la route de Thorméroz. Il s'agit d'une maison d'habitation, avec un bâtiment placé au sud, une cour, un jardin et un verger d'une superficie de 17 ares. La commune paiera la propriété 14 500 F grâce à un prêt sur 30 ans. Le bâtiment est destiné à accueillir l'école de garçons, le logement du maître et les services de la mairie. L'école de filles reste dans la vieille cure.



PHOTOS 2 et 3 : Plan et façade de la propriété de Bernardin Chevallay sur la route de Thorméroz // Collection Département de la Savoie, Archives départementales, 2O 2871

25 ans plus tard, en 1900, le maire constate "qu'il existe un bâtiment en fort mauvais état où sont installées les deux salles de classe de l'école de garçons, un 2<sup>e</sup> bâtiment également en fort mauvais état où sont installées la salle de la mairie et les logements à peu près inhabitables. La restauration des deux bâtiments coûterait presque autant qu'une construction". Le conseil municipal décide donc de confier à l'architecte Arthur Bertin la reconstruction complète des bâtiments Chevallay pour une dépense totale de 30 250 F. Les entrepreneurs en seront Biasetti de Saint Alban puis Davignon de Chambéry. Le projet de Bertin est de mettre au rez-de-chaussée deux salles de classe de 44 élèves et à l'étage deux logements d'instituteurs séparés par la salle de la mairie. Une cour close avec des WC est prévue. Les travaux commencés en 1902 seront achevés en 1905. C'est l'école actuelle qui a hébergé la mairie à l'étage jusqu'à fin 1999.

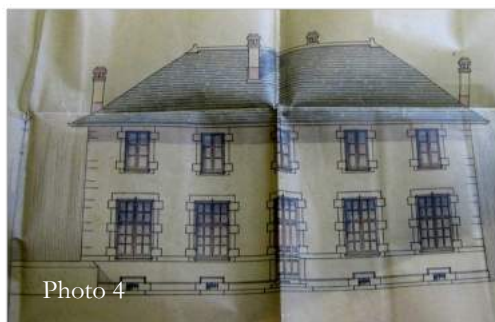
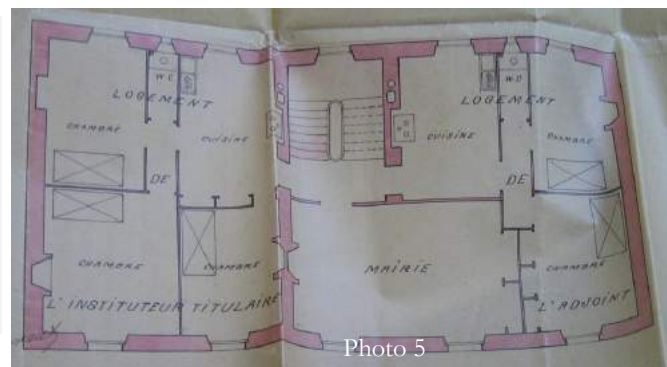


Photo 4 : Façade de la mairie-école de Arthur Bertin - Photo 5 : plan du 1er étage avec les logements et la mairie // Collection Département de la Savoie, Archives départementales, 2O 2872



Depuis plus de vingt ans, la mairie est installée dans un édifice chargé d'histoire. Située à côté du prieuré, qui occupait l'emplacement du parking, elle inclut des éléments de l'ancienne tour qui avait été construite aux XIIIe/XIVe siècles pour loger le curé. C'était une tour carrée de quatre étages très haute puisque chaque étage mesurait 14 pieds d'un plancher à l'autre (un pied : environ 0,30 m, soit près de 17 mètres de hauteur pour cette tour). Les archives mentionnent qu'elle a été édifée sur les ordres du Duc Amédée IX qui régnait au XVe siècle, mais peut-être ne s'agit-il que de travaux car le bâtiment existait bien avant.

Les environs de l'église étaient alors occupés par des religieux car, jusqu'à la Révolution, Thoiry était administrée par quatre prêtres : un curé, un sacristain et deux prébendiers (des ecclésiastiques au-dessus des chanoines). Le sacristain logeait dans une tour moins élevée entourée d'un jardin au-dessus de l'église (elle se situait dans la propriété de Madame et Monsieur Callet), les prébendiers dans le prieuré et le curé dans la tour de la mairie actuelle.

Au XVe siècle, le Père Thomas des Chavannes, curé à partir de 1416, trouva sa tour très inconfortable et il acheta un vieux bâtiment et un jardin situés au sud de cette tour pour y bâtir une nouvelle cure de l'autre côté de la route. C'est ce qui a été cité plus haut sous le nom de "vieille cure". Cet édifice va être abandonné par le Curé Angeloz qui, en 1826, achète à François Fromaget, l'ancienne tour des curés pour la réaménager. Dans l'acte de vente, le bâtiment est appelé "la maison de la tour".

Le curé Angeloz va le reconstruire en grande partie pour le transformer en cure. C'est ainsi qu'il va en garder les bases médiévales, avec une belle porte gothique et les vestiges de la tour toujours visibles aujourd'hui. Pour consolider ces bases, il fait aménager à l'intérieur des sous-sols une cave voûtée.



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9

Photos 6 et 7 : Porte gothique avec ses décors - Photos 8 et 9 : base de la tour avec sa fenêtre à grille à colliers de fer soudés.

La magnifique grille (photo 10) qui ferme l'accès à la mairie (photo 11) a sans doute été installée à l'achèvement des travaux, vers 1835, car elle correspond à la taille de la terrasse et elle n'aurait pas pu être conservée en place pendant la période révolutionnaire. Elle représente les trois lettres IHS, abréviation du nom de Jésus en grec, très utilisée par les Augustins puisque Thoiry était un prieuré de Chanoines Augustins. Au-dessous un cœur, peut-être pour exprimer la souffrance de Marie, patronne de la paroisse.



Photo 10

Les travaux achevés, le curé Angeloz vend le bâtiment en 1837 à la fabrique de la paroisse de Thoiry pour en faire le presbytère, c'est-à-dire le logement du prêtre de la paroisse. Il y a eu un prêtre dans la cure de Thoiry jusque dans les années 60. Thoiry a ensuite dépendu de la paroisse de Saint Jean d'Arvey. La croix qu'on voit sur le toit de la maison en face de la mairie a probablement été récupérée lors de la démolition de l'ancienne cure car ce bâtiment n'a semble-t-il jamais appartenu à l'Eglise.



Photo 11

Partez en balade sous la Dhuy depuis le chemin de Pré Bely jusqu'au chemin de la Reysse et retrouvez sur votre parcours les éléments grâce aux indices et photos ci-dessous. Bonne promenade et surtout soyez attentifs...



1 - Autrefois utilisée pour déposer les cercueils ...



2 - A l'époque où le lave linge n'existait pas...



3 - Elles indiquent un lieu...

4 - Sur le chemin herbeux, le mont Sėti vous regarderez par cette lucarne...



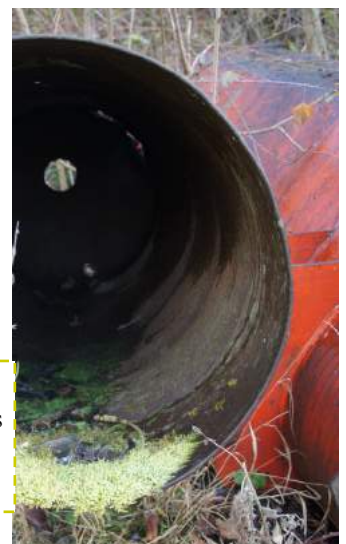
5 - Elle dort dans son lit...



6 - Poursuivez votre chemin par la droite et remontez jusqu'à la prochaine habitation...



7 - Quelque part ces barriques en métal résistent au temps...



**Pour les amateurs de notre belle langue et de ses pièges**

Toutes les formes sont présentes : français, argot, expressions populaires, homonymes, anagrammes, sens propres ou sens figurés, noms communs en apparence qui sont aussi des verbes conjugués....

| Choisissez la bonne réponse dans la colonne de droite, puis reportez-la dans la colonne centrale |  |                          |
|--|--|--------------------------|
|  | Définitions                                | Réponses en désordre     |
| 1  | Lieu de naissance                          | Titanic                  |
| 2  | Collectionne les pépins                    | Pianistes                |
| 3  | Fait envie à tout le monde                 | An                       |
| 4  | Paniers de saucisses                       | Crémone                  |
| 5  | Bien des garçons rêvant à une même belle ! | Œil de perdrix           |
| 6  | Queue de Pie                               | Passasse de vie à trépas |
| 7  | Tire à sa fin                              | Chou                     |
| 8  | Souvent sur la touche                      | Tontes                   |
| 9  | Petits... à lunettes                       | Douze                    |
| 10   | Il peut cracher sur un parrain             | Nacelles                 |
| 11   | Palpitants jusqu'à la fin                  | Electrocardiogrammes     |
| 12   | A mois                                     | Ventre                   |
| 13   | Espagnolette à l'italienne                 | Urine                    |
| 14   | Avant elle                                 | Coins                    |
| 15   | Travaux de forces                          | Tacot                    |
| 16   | Cor de chasseur à pied ?                   | Evasion                  |
| 17   | Tombe dans la mer                          | Porte-paraphlies         |
| 18   | N'entend rien quand il est creux           | Tu                       |
| 19   | Plats pour buffets froids                  | Etna                     |
| 20   | Crevasse                                   | Cœurs                    |

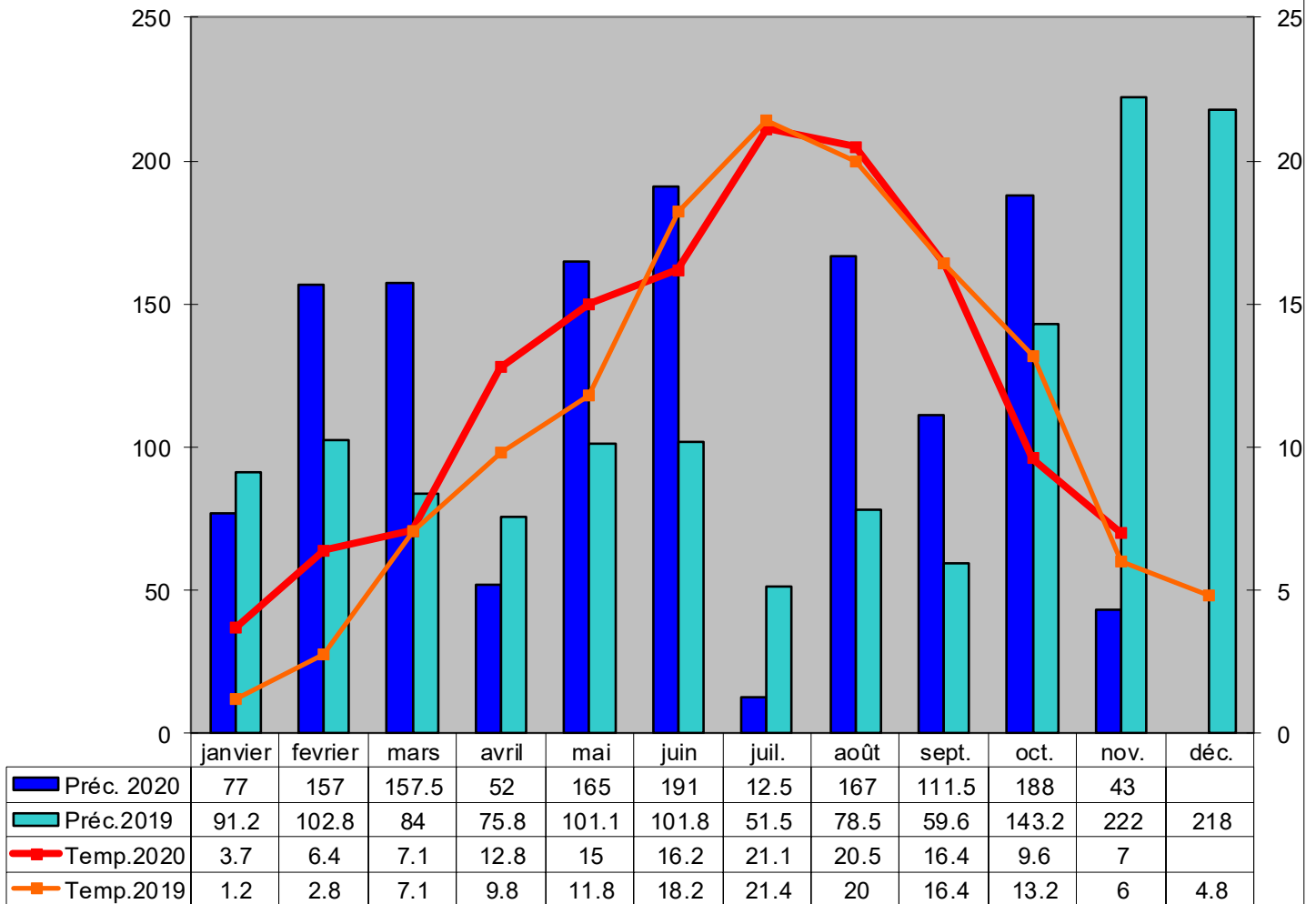
*Toutes les définitions ci-dessus sont tirées des « mots croisés LACLOS » du supplément du Dauphiné Dimanche.*

Solutions

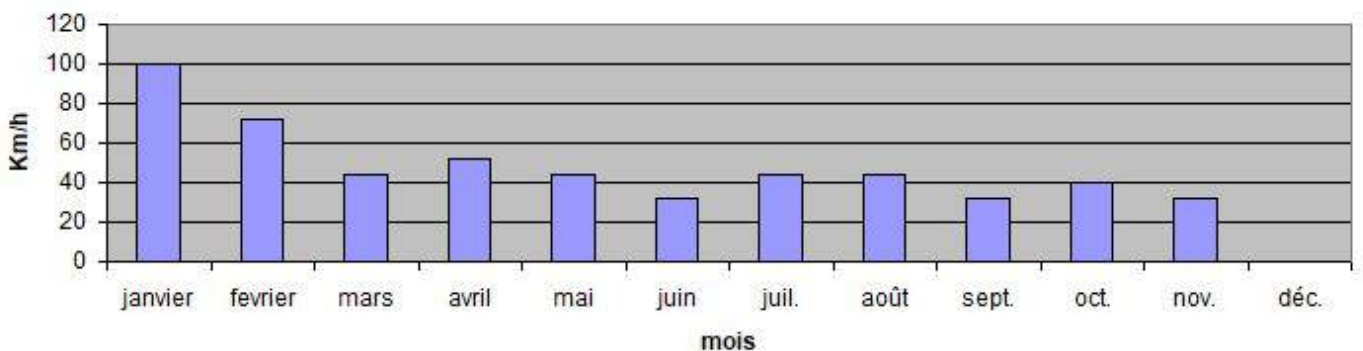
|  |                          |  |
|--|--------------------------|--|
| Lieu de naissance                          | Chou                     | C'était la réponse faite autrefois aux enfants curieux de leurs origines!  |
| Collectionne les pépins                    | Porte-paraphlies         | Pépins = paraphlies, dans le langage populaire.  |
| Fait envie à tout le monde                 | Urine                    | Sans commentaire !   |
| Paniers de saucisses                       | Nacelles                 | Saucisses = nom donné aux ballons dirigeables, tels les fameux ZEPPELIN, au début du 20 <sup>ème</sup> siècle. Ce type de transport tente de reprendre du service. |
| Bien des garçons rêvant à une même belle ! | Evasion                  | Se "faire la belle" = s'évader de prison.  |
| Queue de Pie                               | Douze                    | Pie ayant une majuscule, il s'agit donc du nom d'un pape => Pie douze.   |
| Tire à sa fin                              | Tacot                    | En argot, "tire" = vieille voiture.  |
| Souvent sur la touche                      | Pianistes                | Touche est ici au sens propre.   |
| Petits... à lunettes                       | Coins                    | "La cabane au fond du jardin" dirait Francis CABRELL.  |
| Il peut cracher sur un parrain             | Etna                     | Il s'agit bien entendu du parrain sicilien, membre de la mafia.  |
| Palpitants jusqu'à la fin                  | Cœurs                    | On imagine de quelle fin il s'agit !   |
| A mois                                     | An                       | Il en faut douze, mois, pour en faire un .... An !   |
| Espagnolette à l'italienne                 | Crémone                  | Espagnolette = crémone = dispositifs de fermetures des fenêtres, que l'on trouve évidemment aussi dans cette belle ville italienne !                               |
| Avant elle                                 | Tu                       | Je, tu, il ou elle, nous, vous ...   |
| Travaux de forces                          | Tontes                   | Dans ce cas, les forces sont les ciseaux utilisés pour la tonte des moutons.   |
| Cor de chasseur à pied ?                   | Œil de perdrix           | Quel comble pour un chasseur !!  |
| Tombe dans la mer                          | Titanic                  | Laquille tombe, a englouti près de 1500 personnes, le 15 avril 1912.   |
| N'entend rien quand il est creux           | Ventre                   | Extrait de la fable de La Fontaine, le Milan et le rossignol "Aujourd'hui, c'est la grande pénurie, et ventre affamé n'a point d'oreilles, ..."                    |
| Plats pour buffets froids                  | Electrocardiogrammes     | Le torse est le buffet, en langage populaire.  |
| Crevasse                                   | Passasse de vie à trépas | "Crevasse" est ici l'imparfait du subjonctif du verbe crever.  |

D'une manière générale, 2020 est plus arrosée que 2019. Sur les onze premiers mois, il est tombé 1 320 mm de pluie, contre 1 111 mm pour la même période en 2019. Cette année est marquée par une relative irrégularité des précipitations, avec par exemple un mois de juin très arrosé suivi d'un mois de juillet sec et puis d'un mois d'août à nouveau bien arrosé. Concernant les températures, en moyenne) 2020 est un peu plus "chaude" que 2019 (2020 : 12.3°C ; 2019 : 11.6°C = moyenne sur les onze premiers mois).

### Températures et précipitations à Thoiry 2020



### VENT rafale max.



## Du 1er janvier au 9 décembre 2020

### Naissances

#### Timothée

Le 28 mars 2020  
Au foyer de Cécile MEYER et  
Luca CARREL  
(Thorméroz)

#### Augustin

Le 21 juillet 2020  
Au foyer de Charlotte DENARIE  
et Julien FENEON  
(La Dhuy)

#### Soel

Le 26 juillet 2020  
Au foyer de Nadine PETRI et  
Jérémy COUDEL  
(La Dhuy)

#### Ambre

Le 28 août 2020  
Au foyer de Solène DUHEM  
et David BAUD  
(La Dhuy)

*Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux petits Thoirzans.*

### Mariages

#### Pauline ESQUEVIN & Robin SIVERA

Le 29 février 2020 (La Fougère)

*Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux*

### Décès

Louise CALLET  
(épouse Coudurier)  
Le 8 février 2020

Edmée TOURNIER  
(épouse Lapoléon)  
Le 10 février 2020

Jeanne FRANCONY  
(épouse Carron)  
Le 21 juillet 2020

Gilbert VOIRON  
Le 24 juillet 2020

Maurice PACHOUD  
Le 2 août 2020

Lina BAL  
(épouse Ayet)  
Le 14 septembre 2020

Fernande FRANCONY  
(épouse Million-Brodaz)  
Le 11 octobre 2020

François, Marie PACHOUD  
Le 21 novembre 2020

Aimé Joseph LAPIERRE  
Le 26 novembre 2020

**Lina Ayet**, 95 ans d'une vie bien remplie.

Lina Bal était née le 1er avril 1925 à St Jean d'Arvey. Mariée à 19 ans à Marin Ayet, la famille s'établit à Thoiry. Rapidement, une fille aînée et sept garçons remplissent la maison et les journées de Lina. Marin est chauffeur de cars à l'entreprise Planche. Et la famille heureuse connaît son premier grand malheur : la mort subite de Marin en 1975, elle a 50 ans et encore 4 jeunes garçons à la maison, mais le destin la frappe de nouveau, avec la mort de Gilbert, l'aîné des garçons. Chaque fois, les enfants font bloc autour de leur maman. La maladie semble alors la terrasser mais elle se relève. La fratrie, soudée, assure. Ses bonheurs quotidiens : ses fleurs, sa maison, le passage des uns et des autres, la visite des voisins et des enfants avec un dessin ou un bouquet qu'elle remercie d'un biscuit et d'un carreau de chocolat. Le boulanger, le fromager et les chasseurs entrent pour une tasse de café et des blagues avec Lina.

Jamais abattue, elle aura profité des moments de bonheur familiaux : mariages des enfants et petits enfants, naissances des arrières petits-enfants. Elle laisse un grand vide.

*Que les familles de ces disparus soient assurées de la sympathie et du soutien du Conseil Municipal qui leur renouvelle ses sincères condoléances au nom de tous les Thoirzans.*

### Bienvenue aux nouveaux Thoirzans

De nouvelles familles ont choisi de s'installer à Thoiry dernièrement.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

## Numéros utiles

### Mairie

Tél. : 04 79 28 40 89

Email : thoiry73@wanadoo.fr

Site internet : [www.mairie-thoiry73.fr](http://www.mairie-thoiry73.fr)

### Permanences du secrétariat :

Lundi : de 9 h à 11 h 30 et de 18 h à 20 h

Mercredi : de 9 h à 11 h 30

Vendredi : de 9 h à 11 h 30

Le Maire est présent en Mairie le lundi de 18 à 20 heures  
ou reçoit sur rendez-vous

**SAMU** : 15

**GENDARMERIE** : 17

**POMPIERS** : 18

**CENTRE ANTIPOISON (Lyon)** : 04 72 11 69 11

## Autres

### Assistants maternelles

Corinne PONCET - Chef Lieu / Tél. : 06 64 68 41 63

### Correspondante au Dauphiné Libéré

Madeleine ROSSI - Email : [madeleine.rossi@free.fr](mailto:madeleine.rossi@free.fr)

### Services des Eaux Grand Chambéry

Relations abonnés et urgences : 04 79 96 86 70

### Service de Gestion des Déchets

Contacts pour les usagers : 0 800 881 007

(service et appel gratuits)

Heure d'ouverture : 8h30-12h / 13h30-17h30

### Déchetterie de Saint-Alban-Leyse

Tél. : 0 800 881 007

### Horaires d'ouverture :

- En hiver (du 1er octobre au 31 mars) : du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- En été (du 1er avril au 30 septembre) : du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
- Les dimanches et jours fériés : de 8 h 30 à 12 h
- Fermetures exceptionnelles : 25 décembre - 1er janvier et 1er mai

### SICSAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Leyse)

Service enfance / jeunesse : 04 79 70 76 01

Adresse : 120 Avenue de la Mairie - 73232 Saint-Alban-Leyse cedex

## Services publics

### Ecole

Tél. : 04 79 28 46 05

### Garderie et restaurant scolaire

Garderie : 04 79 28 46 05

Restaurant scolaire : 04 79 44 26 85

Réservation des services périscolaire via le site :

<https://portail.berger-levrault.fr/22252/accueil>

### La Poste

Dans les locaux de la Mairie et suivant les mêmes horaires d'ouverture

### Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 16 h 15 à 18 h 30

Jeudi : de 16 h 15 à 18 h 15

## Personnes âgées

### ADMR (Association du service à domicile)

Secrétariat : Maison de l'Environnement et de la Qualité de la Vie à Saint-Jean-d'Arvey / Tél. : 04 79 28 43 44

[www.admr-savoie.fr](http://www.admr-savoie.fr)

## Gites communaux - Location de salles

### Gites communaux

Site internet : <https://www.gites-de-france-savoie.com/>

Disponibilité et réservation au 04 58 14 12 12 tous les jours de 9 h à 21 h

### Location Salle des Fêtes / Salle des Associations

S'adresser à Franck FERRET (06 50 50 71 62) ou à Agnès MOLLARD (06 25 80 65 49)

Email : [salleslocationthoiry@orange.fr](mailto:salleslocationthoiry@orange.fr)

O  
B  
J  
E  
C  
T  
I  
F  
C  
I  
T  
O  
Y  
E  
N



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT  
RECENSER. ET TOI ???

## LE RECENSEMENT MILITAIRE

### donne des DROITS

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>QUI ?</b>       | Garçons et filles de nationalité française  |
| <b>OÙ ?</b>        | À la mairie de ton domicile   |
| <b>QUAND ?</b>     | Dès 16 ans  |
| <b>AVEC QUOI ?</b> | Votre carte d'identité<br>Le livret de famille<br>Un justificatif de domicile   |
| <b>POURQUOI ?</b>  | - pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)<br>- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)<br>- pour l'inscription d'office sur les listes électorales |

